

## Transition écologique : pont de transit ou pont urbain ?

Dans le cadre du Contrat d'Intérêt National signé en mars 2017 entre l'Etat, le Département de Seine-et-Marne et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, des études ont été lancées pour la réalisation d'un pont qui enjamberait la Seine entre Vaux-le-Pénil – à hauteur du Pet-au-Diable – et La Rochette. L'objectif de cette infrastructure – véritable serpent de mer depuis un demi siècle - est de désengorger le centre-ville de Melun, par lequel transitent chaque jour des dizaines de milliers de véhicules, et le pôle gare. Il apparaît que les études en question portent sur un aspect purement routier, et donc sur l'éventualité d'un pont de transit par lequel passeront chaque jour camions et voitures. A l'heure où la question de la transition écologique est devenue centrale et incontournable, nous demandons pour notre part que soit également prise en compte la possibilité de créer un pont urbain, partagé par les transports en commun, les cyclistes et les piétons, avec une liaison en site propre jusqu'à la gare de Melun. Une telle hypothèse suppose évidemment de ne pas cantonner la réflexion à la seule problématique du trafic routier, mais bien de l'élargir à l'interconnexion avec la gare de Livry-sur-Seine, à la possibilité de créer des espaces de stationnement périurbains ou encore à la mise en place de navettes gratuites avec la gare de Melun.

Dévier le trafic est une chose, le maîtriser en proposant aux usagers des modes alternatifs de déplacement en est une autre qu'il nous semble essentiel d'aborder sérieusement.

**Melun Val de Seine : Horizon 2020. Dominique Gervais, Henri de Meyrignac, Anselme Malmassari, Ginette Moreau et Alain Taffoureau.**